

FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI
MISE A JOUR DU STATUT EN DATE DU 30 JUIN 2013

Titre du Projet:	UNDG/HRF – 7 : Programme d'appui à la reconstruction du logement et des quartiers http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079654				
Entité Partenaire:	Nations Unies	Numéro de la Note Conceptuelle de la CIRH:		PCN/000397	
Objectif de Développement du Projet:	Le Programme développera et fournira les outils d'aide à la décision, à l'information et à la coordination pour la mise en œuvre de l'ensemble des initiatives en cours et à venir pour la reconstruction, et notamment : (a) un dénombrement des personnes et des habitations des sinistrés et un état des lieux des territoires les plus gravement touchés ; (b) la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation continus de la reconstruction ; (c) la dotation auprès du gouvernement, des collectivités territoriales et des communautés des moyens leur permettant de gérer et coordonner la reconstruction ; et (d) les instruments de planification urbaine et régionale stratégique sur lesquels seront basées la reconstruction et la refondation territoriale.				
Secteur du PARDH¹:	Refondation territoriale : 4.1.1 reconstruction des zones dévastées (incl. utilisation des sols et planification stratégique), 4.1.3 Gestion des risques, 4.1.4 Pôles régionaux de développement et rénovation urbaine et 4.1.5 Aménagement du territoire et développement local		Secteur de la CIRH:	Logement	
Agence(s) en Charge²:	OIM, ONU-Habitat, PNUD, FNUAP avec les partenaires nationaux suivants : MPCE, MICT, MTPTC, CNIGS, IHSI				
Coût Total du Projet (US\$ millions):	\$30,941,000	Montant Total Approuvé de Subvention du FRH (US\$ millions):	\$24,67M	Montant Total des Fonds du FRH transférés à l'Entité Partenaire (US\$ millions):	\$24,67M
Autres Bailleurs de Fonds (indiquer le montant par bailleur):	MPCE US\$ 5,871,000 PNUD US\$ 430,000				
Fonds du Projet décaissés (US\$ millions):	US\$ 3,300,000 MPCE US\$ 395,000 PNUD US\$ 13,467,666 FRH Total: US\$ 17,162,666		Pourcentage du Décaissement par rapport au coût total du projet:	55,47 %	
Fonds du FRH décaissés (US\$ millions):	US\$ 2,854,145.33 ONU-Habitat US\$ 1,050,000 PNUD US\$ 85,600 UNFPA US\$ 9,477,920.87 OIM TOTAL: US\$ 13,467,666		Pourcentage des fonds du FRH décaissés par rapport au montant approuvé de la subvention du FRH³:	55,6%	
Date d'Approbation Finale du CP du	28 juin 2011		Date Effective du Projet⁴:	1 ^{er} Aout 2011	

¹ Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

² Agence or Agences qui est/sont le(s) bénéficiaire(s) direct(s) de l'Entité Partenaire et qui est/sont responsable(s) de la supervision de la mise en œuvre du projet.

³ Ce pourcentage inclut les frais de 1% de l'agent administratif, en sus des fonds décaissés.

⁴ Date de réalisation de toutes les conditions d'efficacité du projet et du début de la mise en œuvre des activités de projet.

FRH:			
Durée Prévue du Projet:	<ul style="list-style-type: none"> • Composante 1 – 1 an • Composante 2 – 3 ans • Composante 3 – 2 ans • Composante 4 – 3 ans 	Date de Clôture Envisagée du Projet :	Juillet 2014 (estimée)
Agence assurant la Mise en Œuvre:	Type d'Organisation (Locale/ONG Internationale, Agence Gouvernementale, etc.):	Financement total du projet acheminé par le biais de l'Agence assurant la Mise en Œuvre (Budgétisé ou Réel):	
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	\$12,585,330	
PNUD	Agence des Nations Unies	\$1, 486,230	
FNUAP	Agence des Nations Unies	\$85,600	
ONU-Habitat	Agence des Nations Unies	\$10, 266,140	
Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but)	Progrès :		Pourcentage de ce qui a été planifié :
Composante 1			
Résultat 1.1 : Cartographie et inventaire des bâtiments mis à jour, y compris les données sur les services de base dans les zones affectées rendus disponibles.			
Indicateur 1.1.1 Outils de cartographie et d'inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour. <i>But : Méthodologie finalisée et utilisée pour la collecte de données</i>	<p>Les outils de cartographie et la méthodologie ont été finalisés durant le premier trimestre de l'année 2012.</p> <p>L'accord passé entre l'IHSI et le CNIGS, l'OIM, ONU-Habitat et le FNUAP demeure en vigueur et stipule que le programme utilisera des images satellitaires pour le travail cartographique dans les zones où cela est possible et les GPS là où les images satellitaires sont insuffisantes.</p> <p>De nouvelles technologies sont en passe d'être introduites dans la méthodologie de la cartographie, notamment l'utilisation des PDA par l'IHSI et l'utilisation des images UAV⁵ par l'OIM. Elles ont été discutées et seront incorporées au travail restant à partir de cette période.</p>		97%
Indicateur 1.1.2 Personnel de l'IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie <i>But : 81 staffs formés sur la méthodologie finalisée</i>	Ceci a été complété durant la période de rapport de Juin 2012.		100%

⁵ Unmanned Aerial Vehicle

<p>Indicateur 1.1.3 Les produits tels que les cartes et rapports sur l'inventaire des bâtiments et la cartographie sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction</p> <p><i>But : Cartes détaillées et rapports sur 3300 SDE disponibles.</i></p>	<p>A date, la cartographie et l'inventaire des bâtiments ont été complétés dans 2,467 SDE et des cartes sont disponibles pour 1,935 SDE.</p> <p>Le travail complété de cartographie est réparti comme tel :</p> <p>Travail complété (par commune) dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 339 SDE à Petion-Ville - 672 SDE à Port-au-Prince - 341 SDE à Delmas - 149 SDE à Tabarre - 233 SDE à Cité Soleil - 346 SDE à Croix-des-Bouquets - 387 SDE à Carrefour <p>Il est à rappeler que le nombre de SDE est défini selon la division datant de l'année 2003, avec chaque SDE contenant approximativement 200 bâtiments. Cependant, en 2013, bon nombre de ces SDE ont présentement plus de 1,000 bâtiments ; ceci sous-entend qu'une (1) SDE pourra être subdivisée en cinq (5) autres.</p>	<p>75%</p>
<p>Résultat 1.2 : Les informations sur la population (recensement) dans des zones sélectionnées sont recueillies et rendues disponibles.</p>		
<p>Indicateur 1.2.1 Les outils et la méthodologie du recensement sont améliorés et mis à jour.</p> <p><i>But : Méthodologie mise à jour, finalisée et utilisée pour recueillir des données.</i></p>	<p>La méthodologie pour le travail de recensement a été finalisée durant la période de rapport de Juin 2012. La collecte de données, avec l'utilisation de ces outils et méthodologie, est en cours.</p> <p>Compte tenu des circonstances et des retards rencontrés durant la mise en œuvre du projet, l'OIM et l'IHSI proposent de revoir le nombre initial de 1,800 SDE visées par le projet à la baisse et suggère de mettre les objectifs à 1,000 SDE. Cette possibilité de revoir les objectifs chiffrés à la baisse est toujours en attente d'être soumise aux participants lors du prochain Comité National de Pilotage.</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 1.2.2 Personnel de l'IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie</p>	<p>Ceci a été complété durant la période de rapport de Juin 2012.</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 1.2.3 Les produits tels que les cartes et les rapports sur les données du recensement sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction.</p> <p><i>But : Cartes et rapports détaillés pour environ 1800 SDE disponibles.</i></p>	<p>A date, le travail de recensement de terrain a été complété dans 590 SDE. Présentement, les données du recensement sont en cours de traitement et les rapports seront disponibles durant les périodes suivantes.</p> <p>Le travail de recensement est réparti comme tel :</p> <p>Le travail est complété (par commune) dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 SDE à Pétiion-Ville - 103 SDE à Port-au-Prince - 312 SDE à Delmas - 125 SDE à Tabarre 	<p>59%⁶</p>

⁶ Le pourcentage ci-dessus a légèrement augmenté étant donné que le nombre de SDE ciblées pour le recensement est 1,000 SDE alors que le nombre de SDE préalablement ciblées étaient de 1,800 SDE.

<p>Indicateur 1.3.1 La base de données est établie pour stocker les informations et faciliter l'analyse de toutes les données recueillies durant le projet.</p>	<p>La base de données pour l'inventaire des bâtiments et l'information géo-spatiale a été développée et a été transférée au bâtiment de l'IHSI en mars 2012. Depuis la période de Septembre 2012, un consultant national SIG du CNIGS travaille au sein de l'unité SIG de l'IHSI. Ceci a entraîné une amélioration au sein de cette unité SIG et des formations continuent d'être offertes de façon régulière pour supporter davantage au renforcement de la cellule SIG de l'IHSI. De plus, des procédures tels un contrôle qualité rigoureux ont été mis en place pour assurer qu'une base de données géo-référenciée adéquate et précise soit mis en place. La base de données en CSPro pour le recensement a été établie à l'IHSI durant la période de juin 2012 et continue à être utilisée par l'IHSI. Le consultant recruté par l'IHSI pour l'élaboration de la base de données continue de travailler en étroite collaboration avec les consultants du FNUAP et des analyses des données traitées ont déjà été entamées durant cette période.</p>	<p>92%</p>
<p>Résultat 1.4 : Les installations de l'IHSI sont rénovées pour assurer une mise en œuvre efficace des activités du projet et une gestion durable des données et des équipements d'une part, et à renforcer les capacités de l'Institut à effectuer d'autres activités d'autre part.</p>		
<p>Indicateur 1.4.1 Bâtiment de l'IHSI réparé et rénové.</p>	<p>Ceci a été complété durant la période de rapport de Mars 2012.</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 1.4.2 Equipements fournis à l'IHSI pour faciliter la mise en œuvre et le transfert durable.</p>	<p>A partir de cette période de rapport, 100% des équipements pour le projet ont été acquis et sont en utilisation. Des équipements additionnels ont été livrés à l'IHSI pour venir en support à l'expansion de leur unité SIG. L'OIM a repris la livraison des équipements durant le mois d'avril 2013 ; 6 véhicules (5 Pick Ups et 1 Bus) ont été livrés à l'IHSI durant cette période de rapport. D'autres livraisons continueront jusqu'à la fin du projet prévue pour septembre 2013.</p>	<p>95%</p>
<p>Résultat 1.5 : Les données sont disponibles et facilement intégrables dans la base de données du SILQ pour partage avec les acteurs de la reconstruction.</p>		
<p>Indicateur 1.5.1 Le format et le type de données recueillies complètent ceux prévus pour la base de données du SILQ.</p>	<p>Toutes les données recueillies dans cette composante sont prêtes à être partagées et à être transférées à la base de données du SILQ.</p> <p>Le processus de partage des données entre le CNGIS⁷ et l'IHSI est en cours. Le consultant SIG du CNIGS au sein de l'IHSI a déjà eu accès aux données traitées et continue lentement à préparer les données qui seront transférées au SILQ. Etant donnée la collaboration continue existant entre le CNIGS et l'IHSI, l'IHSI a donné la garantie qu'un protocole d'accord pour le partage des données n'est pas nécessaire puisque l'Institut est bel et bien prêt à partager les données recueillies. Il reste encore à établir des mécanismes appropriés de partage de données.</p> <p>En attendant que ces mécanismes soient mis en place, les informations continuent d'être présentement partagées directement, sous demande⁸, avec les acteurs de la reconstruction pour faciliter leur travail au sein de leurs zones d'intervention.</p>	<p>40%</p>
<p>Indicateur 1.5.2 Etablissement d'un système de mise en cohérence des différentes initiatives d'énumérations</p>	<p>Pas de progrès enregistrés pendant la période.</p>	<p>60%</p>

⁷ Centre National d'Information Géo-Spatiale

⁸ En attendant la finalisation des politiques générales de partage de données du programme, l'OIM utilise présentement les directives de protection des données de l'OIM pour le partage des données à partir de cette période.

participatives		
Composante 2		
2.1 Un réseau d'utilisateurs et de producteurs de données géographiques est mis en place.	Des discussions sont en cours avec le CNIGS et l'UCLBP sur la répartition des tâches concernant l'animation du réseau de producteurs et d'utilisateurs de données.	75%
2.2 Les besoins et exigences sont identifiés.	-	100%
2.3 La plateforme SILQ est conçue et opérationnelle.	<p>La plateforme SiLQ est en phase de test et de déploiement, les derniers correctifs sont en train d'être apportés.</p> <p>Les fonctionnalités du SILQ sont quasi complètes, les fonctionnalités suivantes ont été testées et sont opérationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affichage des couches par thématique, • Impression de carte ou d'une partie de la carte avec titre et légende, • Système d'authentification des utilisateurs, • Certaines requêtes sont faites telles que la recherche d'information sur un quartier ou un groupe de quartier, • Le module d'exportation des données en format de fichier géographique (shapefile) est en cours, • Le module de partage de données est en test, • Les développeurs une fois formés seront en mesure d'être autonome dans la personnalisation de la plateforme en fonction de la demande. <p>La plateforme a été installée sur le serveur du CNIGS en vue d'observer son comportement en cours d'exploitation par les utilisateurs avant le déploiement final. En outre, la License ArcGIS server du CNIGS mise à disposition par les partenaires techniques a été maîtrisée et en cours de déploiement sur le 'cloud' pour tester le jeu de données déjà existant du SILQ.</p> <p>La phase de formation des techniciens du SILQ s'est déroulée tout le long du mois de juin et s'achèvera vers mi-juillet. Tous les concepts de webmapping et les fonctionnalités du SILQ sont compris par les développeurs qui seront en mesure de former à leur tour les futurs utilisateurs de la plateforme. Le manuel utilisateur et le manuel de formation seront remis à la fin de la période de formation.</p>	90%
2.4 Les capacités des usagers sont renforcées.	Pas de progrès.	25%
2.5 La mise en œuvre de la plateforme SILQ est démarrée	La plateforme est en passe d'être mise en ligne.	50%
Composante 3		
Le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Afin de faciliter l'ancrage institutionnel de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication et les interactions avec les autres directions du MICT, la Direction Générale a organisé une session de socialisation et de présentation des cadres de la Cellule aux directeurs techniques du ministère ; ▪ La Cellule de Suivi, Evaluation et Communication a commencé à produire les outils d'aide à la décision pour le MICT, notamment un outil de suivi et d'évaluation des actions de tous les partenaires du MICT, une étude sur l'évaluation des salaires dans les collectivités territoriales, une représentation cartographique de finances locales et une base de données interactives ; 	60%

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Cellule de Suivi, Evaluation et Communication est fonctionnelle au côté de la coordination de la composante 3 et appui le fonctionnement quotidien des ATL en faisant au nom du MICT un lien direct avec les administrations municipales respectives ; de même, la Cellule joue son rôle de lien entre les administrations municipales et la Direction des Collectivités Territoriales du MICT auprès de laquelle elle fait rapport des activités mensuellement ; ▪ Pour faire suite aux missions de compagnonnage initiées le trimestre passé, la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication joue son rôle d'appui technique aux ATL pour la réalisation de diagnostics territoriaux, elle les évalue et formule des recommandations dans la perspective d'un atelier de restitution à l'occasion duquel toutes ces données seront partagées avec les acteurs de la reconstruction. 	
<p>Les collectivités, à travers les Agences Techniques Locales, disposent d'un personnel formé pour appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets techniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les équipes ATL sont au complet, le dernier round de recrutement étant finalisé, au total 60 cadres techniques et administratifs sont recrutés et fonctionnels. ▪ Suite à une évaluation des besoins de formation des techniciens et aux premières missions de compagnonnage, un programme de formation pour les ATL a été élaboré en collaboration avec la Sous-Direction de la Formation du MICT. D'une durée de six mois, il prévoit des sessions de formation générales sur le rôle et fonctionnement des communes, ainsi que particulières sur chaque compétence municipale, et spécifiques pour chaque type de poste. Les compétences techniques concernées sont essentiellement l'urbaniste, l'ingénieur VRD, le programmeur, le mobilisateur social et le juriste. Les formations bénéficieront également aux responsables techniciens communaux déjà en fonction ainsi qu'aux membres de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication. 	55%
<p>Les territoires disposent de dix agences techniques locales à l'échelle (inter)communale et de douze centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l'information sur la reconstruction, le retour et le développement local.</p>	<p>Sous composante ATL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Agences Techniques Locales sont fonctionnelles dans chaque commune avec chacune une équipe de 6 profils dont 2 administratifs et 4 techniciens et réalisent un appui technique aux municipalités concernées du point de fonctionnement général de chaque administration, ▪ D'entrée de jeu un premier travail de diagnostic territorial est en cours de réalisation dans chaque commune, ce travail se fait avec l'appui technique de la coordination de la composante 3 et de la cellule de suivi, évaluation et communication du MICT, ▪ Le commissionnement pour la réalisation des tâches quotidiennes des équipes est fait directement par les administrations municipales concernées cela au travers des directeurs généraux ou par les commissions municipales directement, ce qui témoigne de la prise en charge directe par les municipalités des équipes et l'intégration progressive de celles-ci au sein de la structure communale. <p>Sous composante CRC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus de recrutement pour les 4 CRC de Tabarre, Cité Soleil, Carrefour et Croix des Bouquets (Canaan) a été complété et les agents ont été sélectionnés et recrutés. ▪ Les CRC de Port-au-Prince et Pétiyon Ville sont en cours de finalisation. L'appel à propositions pour le recrutement des agents CRC pour ces communes est en préparation. ▪ En ce qui concerne les communes de Saint-Marc, Miragoâne et Léogâne, le processus d'installation est en phase de démarrage sachant que les firmes sélectionnées sont déjà à pied d'œuvre. ▪ Un espace a été identifié pour l'implémentation du CRC de Jacmel, les formalités sont en cours pour les suites avec la DGI. En revanche, l'espace devant accueillir le CRC de Delmas n'est pas identifié à date. 	60%

Composante 4		
<p>Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposent de plans stratégiques et de plans d'aménagement et d'urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés.</p> <p>Indicateur : Nombre d'ateliers d'information concertation locale et de participants touchés</p> <p>Indicateur : # de nouveaux outils de planification développés</p> <p>Indicateur : % de la population vivant dans des zones disposant de cartes de risques sismiques</p>	<p>Au cours du second trimestre, une seconde réunion du comité de pilotage du projet Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative (GTRA), élément constitutif de la Composante 4 du Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers financé par le PNUD, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) en contrepartie au Fonds de Reconstruction d'Haïti, a eu lieu le 11 juin 2013.</p> <p>Cette seconde réunion du Comité de Pilotage, organisée sur invitation de la Direction Générale du Ministère de la Planification, avait pour objectif une mise à jour de l'avancement des conclusions préconisées lors du comité du 25 février et la transmission des commentaires du comité de lecture, mécanisme mis en place par le comité de pilotage. La présence de la Direction technique du CNIGS et du Secrétariat du CIAT témoigne de l'élargissement des acteurs du comité de lecture.</p> <p>La réunion du comité de pilotage tenue le 24 juin a quant à elle permis de présenter la dernière version du rapport d'étape 2 soumis par le bureau d'études.</p> <p>Le partage des études techniques et la consolidation des commentaires produits avec la participation des Ministères (MTPTC, MICT) et organismes (OMRH, ONU-Habitat, PNUD, Ambassade de France) impliqués au projet ont été effectués.</p> <p>Les commentaires du comité de lecture sur les étapes 1 et 2 ont été exposés par un des membres de ce comité, validés par le comité de pilotage et transmis au bureau d'études par le MPCE pour leur intégration dans les documents finaux. Le Secrétaire Exécutif du CIAT s'est engagé à faire parvenir les commentaires concernant les documents et tous les documents en version électronique leur ont été transmis (5 diagnostics, 5 Schémas d'aménagement et 18 Plans d'urbanisme).</p> <p>La consolidation des commentaires produits par le MPCE/UAT, MTPTC, MICT/DCT, ONU-Habitat et le PNUD) sur les études effectuées par le bureau d'étude se poursuit sur les étapes 3 (les 5 Schémas d'aménagement) et 4 (les 18 plans d'urbanisme).</p> <p>Les activités du projet de micro-zonage sismique de la zone de Port-au-Prince se poursuivent. Un premier atelier de restitution sera organisé le 27 juin et les travaux devraient être achevés au cours du mois d'octobre.</p>	75%
<p>Le MPCE dispose de capacités renforcées de conception / élaboration, coordination et de suivi de la planification et de la mise en œuvre des plans et projets en privilégiant une démarche de planification stratégique (communication / participation)</p>	<p>La cellule technique poursuit ses activités d'appui à la Direction Générale du Ministère et l'Unité d'Aménagement du Territoire en facilitant la préparation et la tenue des comités de pilotage et en structurant le comité de lecture mis en place et en consolidant les commentaires effectués pour transmission au bureau d'études. Ces outils ont été appropriés par l'Unité.</p> <p>L'urbaniste mis à disposition de l'Unité d'Aménagement du Territoire du MPCE par ONU-Habitat continue sa collaboration et appui afin de renforcer ses capacités et mettre en œuvre son plan de travail pour 2013.</p>	75%

<p>Les communes sinistrées et les pôles de développement disposent de capacités pour participer à la planification régionale, préparer les plans communaux, coordonner les projets d'aménagement sur leur territoire et coordonner les plans communautaires de quartier et la mise en œuvre de plans et projets, l'application de la réglementation sur l'urbanisme et l'utilisation d'outils de gestion du développement urbain.</p>	<p>En coordination avec la composante 3, les dix communes plus affectées par le séisme disposent maintenant d'Agences Techniques Locales afin de renforcer leurs capacités de gestion technique des affaires communales. Ces agences travaillent déjà sur l'élaboration d'un diagnostic territorial et participent aux activités de gestion urbaine de leurs territoires.</p> <p>De concert avec le MICT, un programme de formation continue des techniciens est en cours pour assurer la bonne prise en charge des compétences techniques municipales. Ce programme bénéficiera en premier lieu aux agents des ATL et pourra être répliqué dans d'autres communes suivant les priorités établies par le ministère. De même, les outils en cours de développement au niveau des ATL seront testés, améliorés, intégrés aux pratiques de gestion des collectivités territoriales et disponibles au niveau de la Cellule de Suivi, Evaluation et Communication du MICT en appui aux communes en général. Une boîte à outils sera développée au fur et à mesure et mise à disposition des communes au niveau national.</p>	<p>35%</p>
---	---	------------

Réalisations Qualitatives par rapport aux résultats attendus⁹ :

Composante 1

L'OIM, UNFPA et ONU-Habitat continuent de travailler ensemble pour appuyer et renforcer les capacités de l'IHSI. A partir de cette période de rapport, la nécessité d'une extension sans coût additionnel de la composante jusqu'au 30 septembre 2013 a été identifiée par les équipes de projet OIM et IHSI. Durant la réunion du comité de coordination de la composante 1, cette extension a été discutée largement et approuvée par tous les membres dudit comité. Ainsi, un plan de travail révisé a aussi été discuté et approuvé à l'unanimité.

En ligne avec cette extension de la composante et en vue de continuer à appuyer les activités du projet, le contrat du consultant du CNIGS travaillant dans la cellule SIG et ceux des consultants de l'UNFPA travaillant principalement dans le recensement des ménages ont été renouvelés jusqu'au mois de septembre 2013. La rémunération des consultants de l'UNFPA sera effectuée par l'OIM et les consultants demeureront sous la supervision de l'UNFPA et continueront de fournir leur support habituel au sein des bureaux de l'IHSI.

Pour venir en aide aux activités de terrain, le Brésil a rendu disponible pour l'IHSI un certain nombre de PDA. De plus, les nouvelles technologies UAV/drone de l'OIM ont aussi été rendues disponibles pour l'Institut, notamment pour des activités devant être effectuées dans la zone d'ONAVille d'ici le début du mois de Juillet 2013.

Composante 2

Le CNIGS est en passe de disposer d'une équipe solide de techniciens apte à développer de nouvelles fonctionnalités pour le SILQ au gré des besoins, à mettre à jour la plateforme et à en former les usagers. La formation des techniciens devrait s'achever mi-juillet.

Composante 3

Sous composante ATL

A l'instar du trimestre précédent il est noté avec encouragement une appropriation de plus en plus croissante des cadres du MICT et un travail main dans la main avec la cellule de suivi, évaluation et communication et les équipes des ATL. La Direction Générale, la Direction des Collectivités Territoriales par l'entremise de la sous-direction en charge de la formation du personnel territorial, continue à fournir un apport conséquent à l'opérationnalisation des ATL.

La Cellule de Suivi, Evaluation et Communication, joue bien son rôle d'appui et de coordination des activités des différentes équipes des ATL en tissant des liens étroits avec les administrations municipales respectives. Ceci en prévision d'un rôle ultérieur d'observatoire des collectivités territoriales sous la Direction des Collectivités Territoriales

⁹ Inclut (i) réalisations qualitatives (ii) étapes clés (actuelles ou futures) et (iii) tout changement significatif dans les composantes du projet ou les réallocations budgétaires.

du MICT.

Sous composante CRC

Les activités poursuivies au cours de la période ont principalement porté sur la finalisation du processus de recrutement des agents CRC pour les communes de Tabarre, Cite Soleil, Carrefour et Croix des Bouquets ; la finalisation des travaux de mise en place des CRC de Port-au-Prince et de Pétion-Ville, l'identification de l'emplacement des modules préfabriqués restants, le suivi avec la DGI pour faciliter le lancement des travaux à Léogane, Miragoane et St Marc, l'évaluation du site identifié à Jacmel ; la préparation au processus d'intégration des agents recrutés et la coordination avec les agents ATL, la formation de départ requise conjointement entre le MICT en partenariat avec ONU Habitat et enfin la poursuite de la mise en place des mécanismes de participation communautaire au sein des communes restantes.

Composante 4

La cellule technique de la Direction Générale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) avec l'appui d'ONU-Habitat a poursuivi la supervision, l'appui et le suivi des études de planification régionale et urbaine et s'est attelé à produire les synthèses du processus participatif de planification pour les villes de Jacmel et Cap-Haitien et leur région.

Des commentaires et recommandations supplémentaires ont été réalisés sur 3 documents de diagnostic, 3 esquisses de Schémas d'aménagement et 7 esquisses de Plan d'urbanisme pour les régions de l'Axe de Palmes, Jacmel et Saint Marc. Les commentaires consolidés comprenant les contributions des équipes techniques renforcées des institutions faisant partie du comité de pilotage seront également transmis au bureau d'études.

Le rôle de l'UAT dans le suivi de l'élaboration des esquisses de schémas et de plans a été sensiblement renforcé. L'appui direct fourni devra également renforcer ses capacités dans l'accomplissement de ses fonctions et son rôle dans la nécessaire concertation dans la planification et l'aménagement du territoire et urbains.

En coordination avec la composante 3, les dix communes plus affectées par le séisme disposent maintenant d'Agences Techniques Locales et sont progressivement en mesure de répondre à leurs responsabilités en matière de gestion territoriale et urbaine et de contribuer aux exercices d'esquisse en cours.

Mécanismes de gouvernance du Programme

Le rapport produit par la première mission d'évaluation du Programme (conduite en octobre 2012) a été partagé avec l'ensemble des partenaires du Programme, et son contenu discuté lors d'un Comité technique de Suivi présidé par l'UCLBP. Le Comité a convenu que chaque composante se réunisse pour revoir en détails les recommandations de l'évaluation et préparer la note devant faire l'inventaire des défis et des recommandations pour prise de décision du prochain Comité National de Pilotage. Ce travail est en cours de finalisation.

Comme recommandé par l'évaluation, un point focal haïtien vis-à-vis de l'UCLBP a été nommé pour le Programme d'Appui. Il assure un lien constant avec l'Unité pour les mises à jour sur le programme et suivis nécessaires.

Défis et autres commentaires¹⁰:

Composante 1

L'équipe SIG continue d'identifier certaines incohérences qui ont affecté le travail, principalement des disparités entre les données traitées dans l'unité de saisie de données et les mises à jour cartographiques des bâtiments, deux processus effectués simultanément. Ceci a à son tour causé des inconsistances dans l'information donnée, notamment des différences importantes entre l'information téléchargée dans la base de données Fiche Bâtiment et les données téléchargées dans la base de données SIG. Le contrôle qualité rigoureux effectué par l'équipe a pu aider à combler ces incohérences qui ont pu être corrigées de façon à éviter tous problèmes dans la base de données géographique. Les équipes techniques IHSI et OIM continuent de travailler ensemble pour assurer que des données précises soient disponibles en tout temps.

¹⁰ Tel qu'applicable inclut (i) les raisons des délais accusés par le projet, (ii) les challenges de la mise en œuvre, (iii) statut du financement (écarts de financement, nouvelles sources de financement, ou changements aux contributions initiales), et (iv) toute autre information pertinente.

De plus, des retards relatifs au décaissement des fonds en faveur de l'IHSI ont causé un ralentissement des activités de terrain aussi bien au niveau de la cartographie qu'au niveau du recensement. Les rapports financiers sont nécessaires pour le transfert de ces fonds, et la présentation tardive de ces rapports a retardé les transferts de fonds davantage. Pour y remédier, l'importance de soumettre les rapports financiers en temps opportun pour éviter ce genre de retards et assurer la continuité des activités continue d'être réitérée à l'IHSI.

L'établissement d'une cellule SIG au sein de l'IHSI, la formation continue du personnel de l'IHSI et le support du consultant du CNIGS et du staff technique de l'OIM ont grandement aidé à améliorer la capacité du staff SIG de l'IHSI. Cependant, l'engagement de certains de ces staffs vers d'autres activités non liées au projet a affecté la capacité de l'unité SIG. Le personnel reçoit régulièrement des formations pour d'autres projets, sont envoyés en missions spéciales pour ces autres projets et leur absence a diminué de façon considérable le rythme de travail.

Enfin, les demandes de données de partenaires tels l'UCLBP et ONU-Habitat ont mis l'accent sur l'absence de mécanismes clairs de partage de données au sein de l'IHSI. Bien que l'IHSI soit en mesure de fournir les informations collectées aux partenaires, l'Institut tarde à déterminer des procédures pour le partage de ces données. Cette lacune a été signalée à l'Institut à plusieurs reprises ; aussi, des efforts importants, tels l'installation d'une cellule avec la responsabilité d'identifier des mécanismes et directives de partage de données, sont en cours au sein de l'Institut. L'OIM et l'UNFPA fourniront aussi leur appui respectif vers cet effort.

Composante 2

A ce stade du développement du SILQ, il est impératif que le CNIGS dispose de plus de données collectées sur le terrain pour alimenter la plateforme, notamment durant la phase test, car un certain nombre de thématiques ne sont pas alimentées afin de pouvoir faire suffisamment de statistiques croisées.

La discussion portant sur les attributions des partenaires UCLBP/CNIGS/ONU-Habitat pour la collecte de l'information, l'animation partenariale des producteurs de données, la réponse aux besoins émergents en terme d'analyse des données collectées pour informer de manière éclairée la prise de décision concernant la reconstruction et le développement à plus long terme, est toujours en cours.

Composante 3

Sous-composante ATL

Les équipes ATL des communes de Delmas et Pétiou Ville fonctionnent sans espace de travail jusqu'alors, la réalisation de leurs activités se fait avec peine. Il sied aussi de signaler le fonctionnement non sans difficultés de l'équipe de la Croix-des-Bouquets fonctionnant sans autorité municipale directe et manquant de répondant administratif direct, la commission communale n'étant pas fonctionnelle. Une intervention du MICT a été requise.

Suivant la logique d'appui au niveau communautaire, municipal et ministériel, il reste encore à établir un mécanisme bien clair entre les trois niveaux d'action afin de faciliter la circulation d'information et l'articulation des interventions. La mise en service imminente des CRC va permettre de tester les approches d'un fonctionnement triptyque.

Sous composante CRC

L'identification d'espaces disponibles et adéquats pour l'implantation du Centre de Ressource dans la commune de Delmas fait toujours l'objet de préoccupation. De plus, l'obtention difficile des lettres de la DGI continue d'occasionner des retards dans le processus d'implémentation des Centres en général.

Composante 4

Les conclusions du rapport d'évaluation 2012 soulignent les résultats positifs du processus participatif mais préconisent une meilleure articulation des composantes 4 et 3. A ce titre, un renforcement des liens inter-composantes a été initié.

En outre, la passation des responsabilités de supervision et suivi de l'élaboration des études de planification régionale et urbaine ainsi que de l'organisation des activités de participation et concertation vers l'UAT doit être conclus afin d'assurer la complète maîtrise de la démarche par les responsables et techniciens du MPCE.

Les processus participatif doivent être poursuivis autant au niveau régional, avec un accent particulier sur la région des

Cayes et Port-au-Prince, que local afin de continuer les efforts d'appropriation des plans et préparer leur mise en œuvre.

Les rencontres avec les différents Ministères et organismes sectoriels (comité de pilotage, comité de lecture, etc.) sont l'occasion pour commencer à concevoir l'opérationnalisation des plans à travers la mise en place de mécanismes de concertation et d'orientation des investissements publics et de collaboration et d'appui aux communes et ses services municipaux renforcés dans le cadre de la composante 3 de ce programme.